

Question de Mme Fabienne Winckel à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "la lutte contre les mutilations génitales féminines" – 2/2/2016

Fabienne Winckel (PS): Madame la secrétaire d'État, le 6 février prochain aura lieu la Journée internationale de lutte contre les mutilations génitales féminines. Cette journée sera, comme chaque année, l'occasion de sensibiliser et d'alerter le public sur ces pratiques dangereuses et leurs conséquences graves sur la santé physique et mentale des jeunes filles et des femmes. Lors de la présentation du Plan d'action national de lutte contre toutes les formes de violence basée sur le genre 2015-2019, en Comité d'avis pour l'Émancipation sociale, vous nous avez indiqué que le kit national de prévention et de lutte contre les mutilations génitales féminines, élaboré par le GAMS et l'ASBL INTACT, faisait l'objet de plusieurs mesures prévues dans ce nouveau Plan. Vous avez également déclaré qu'une réunion avec ces deux associations était prévue dans le courant du mois de janvier afin d'examiner les démarches nécessaires à entreprendre pour leur permettre de poursuivre leurs travaux. La question importante du financement devait également y être abordée. Madame la secrétaire d'État, pourriez-vous nous faire part des conclusions de cette rencontre? Qu'en sera-t-il du financement de ces associations? Un groupe de travail va-t-il être mis en place pour concrétiser les mesures du Plan relatives à cette problématique précise? Par ailleurs, à l'approche de cette journée internationale de lutte contre les mutilations génitales féminines, j'aimerais savoir si une nouvelle campagne de sensibilisation va être présentée conformément à ce qui est indiqué dans le nouveau Plan d'action national. Si oui, comment se déclinera-t-elle et quels en seront les partenaires? Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Elke Sleurs, secrétaire d'État: Madame Winckel, le 22 janvier dernier, une première rencontre avec le secteur associatif a permis d'aborder différents projets tels que de nouvelles journées de formation à destination des professionnels ou la poursuite de la diffusion du kit de prévention. Néanmoins, les discussions doivent encore se poursuivre; il est prématuré d'évoquer dès aujourd'hui leur concrétisation. La coordination de la mise en oeuvre du Plan d'action national est assurée par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, qui s'appuie pour ce faire sur un groupe interdépartemental rassemblant l'ensemble des départements concernés, et sur des groupes d'experts thématiques, réunissant notamment les associations impliquées dans la lutte contre les mutilations génitales féminines.

Cela n'exclut bien évidemment pas l'organisation de rencontres consacrées spécifiquement à ce type de violences dans le cadre de certains projets. À ce titre, le GAMS et l'ASBL INTACT viennent de formuler une demande auprès de l'Institut, à savoir la mise à disposition en avril d'une salle de réunion et de traducteurs dans le cadre d'un projet européen visant à réaliser une plate-forme *elearning* sur les MGF (mutilations génitales féminines) en dix langues européennes. Il s'agirait au cours de cette réunion de valider la partie relative à la Belgique.

Une campagne européenne de sensibilisation intitulée *Men Speak Out* sera lancée ce vendredi 5 février à Bruxelles. Il s'agit de la première campagne européenne qui vise à impliquer les hommes dans la lutte contre les MGF en Europe. En effet, cette problématique ne concerne pas que les femmes mais bien tous les membres de la communauté.

L'élimination des MGF en Belgique, en Europe et dans les pays d'origine requiert un engagement fort des hommes à combattre cette pratique. Ceux-ci doivent jouer un rôle actif dans cette lutte et leur implication est essentielle.

Cette campagne est organisée conjointement par le GAMS Belgique, l'Institut de médecine tropicale d'Anvers, l'ONG FORWARD UK basée à Londres et la Fondation Himilo, active aux Pays-Bas. Ce projet est cofinancé par le programme DAPHNE de la Commission européenne.

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a contribué financièrement à la production des clips vidéo et des affiches qui accompagnent cette campagne de sensibilisation. D'autres initiatives sont bien entendu également prévues localement, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les MGF.

Fabienne Winckel (PS): Madame la ministre, c'est un sujet important. C'est un bon angle d'attaque d'impliquer les hommes.

Cette thématique était une partie importante de votre plan d'action de lutte contre les violences faites aux femmes. Au-delà de la campagne européenne, il est aussi important d'avoir une campagne nationale sur le sujet, il faut mettre sur pied des actions mais pas sur une seule journée. Il faut qu'il y ait plusieurs initiatives au cours de l'année.

Je ne vous ai pas entendue sur l'aspect financier. Un financement est-il prévu pour des activités de l'ASBL INTACT et du GAMS par rapport au kit qu'ils avaient réalisé? Ce kit va-t-il être édité?

Elke Sleurs, secrétaire d'État: Madame Winckel, le budget pour l'Institut a été augmenté et une partie servira à l'implication et à la continuation du plan. Un montant supplémentaire de 300 000 euros est octroyé à l'Institut et il servira également aux actions du plan, dont celles du GAMS ou d'INTACT. Une réunion est prévue avec eux pour analyser comment développer le plan.